

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'ANCCAS
Mercredi 6 juin 2018 – SAINT RAPHAËL



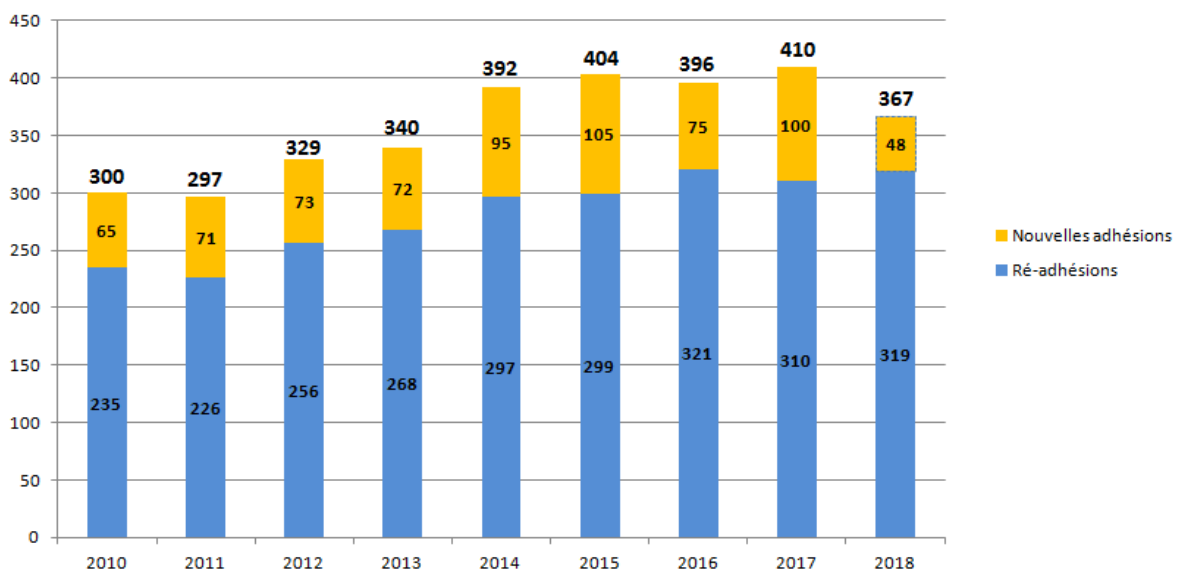
Le Président ouvre la séance et présente les excuses d'un certain nombre de collègues absents, soit pour des raisons professionnelles, soit pour des soucis de santé. Il souligne la fidélité des collègues ultra marins à ces journées et les remercie pour leur présence.

Le nombre de collègues présents ou représentés s'élève à 115. Le quorum est donc atteint et l'Assemblée générale peut valablement délibérer.

Le Président présente les différents membres du bureau et leur rôle au sein de l'association.

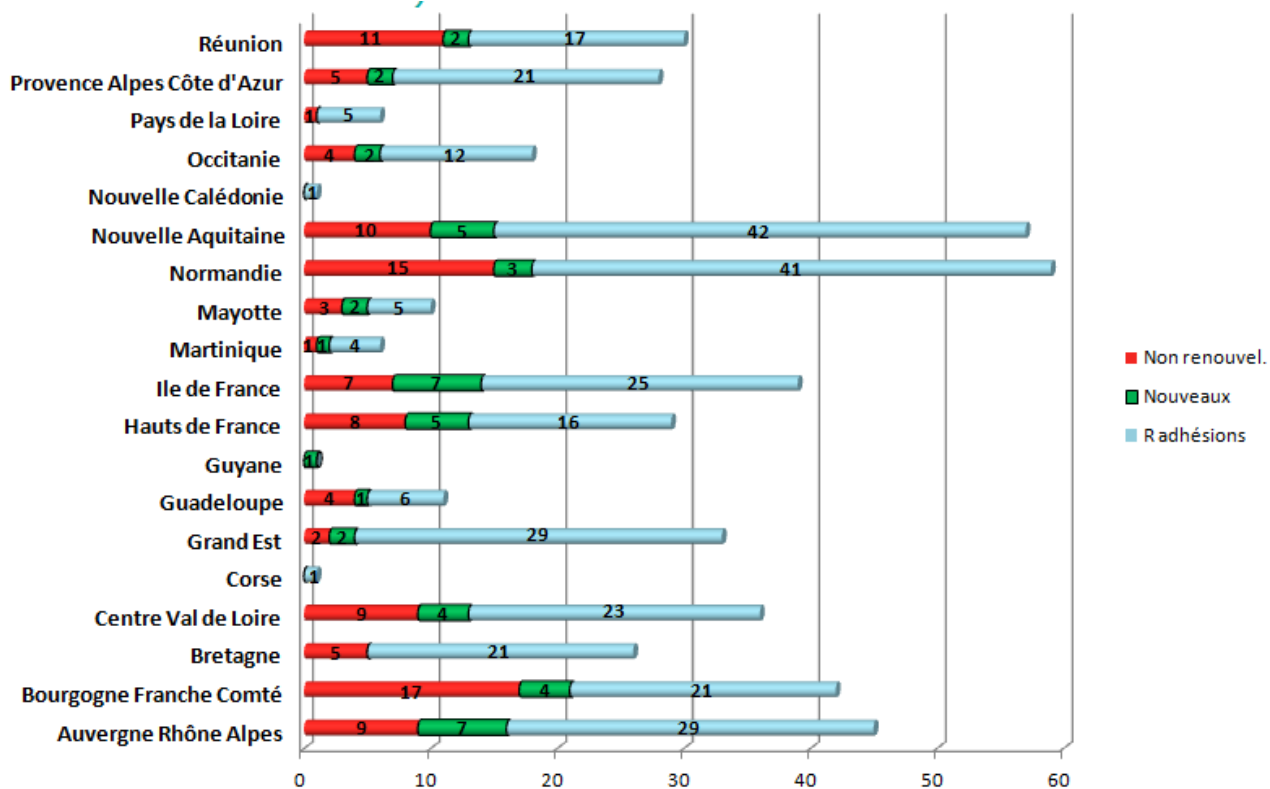
Rapport moral

Le nombre d'adhésions est relativement stable (autour de 400) même si cette année le nombre de nouvelles demandes semble plus faible.



Les cotisations 2019 resteront inchangées par rapport à 2018 (vote à l'unanimité) à savoir 46 euros pour les cadres A, 34 euros pour les cadres B et 22 euros pour les cadres C et les retraités.

Détails des adhésions par région :

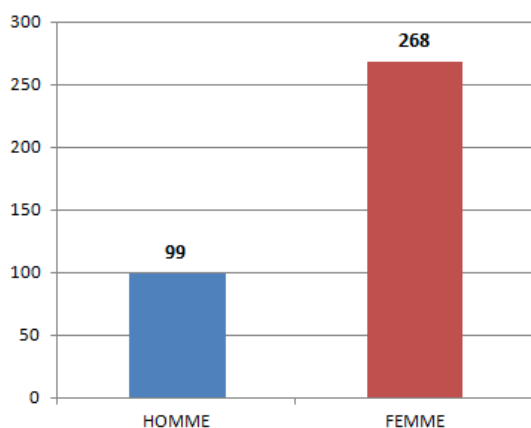


Les variations des adhésions sont dues pour beaucoup à la dynamique proposée par les délégués régionaux.

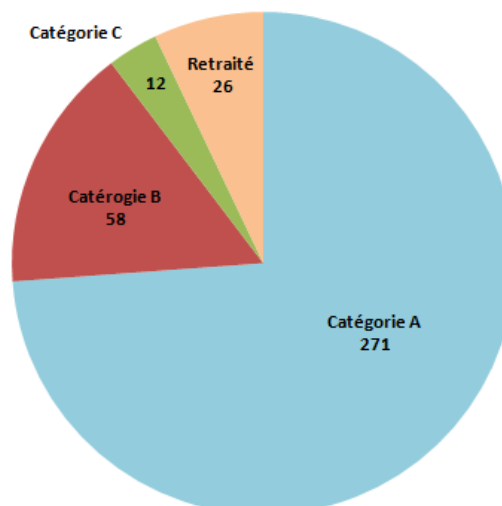
Quelques données :

Ces chiffres nous donnent des informations sur nos adhérents (âges, sexe, année d'ancienneté, strate démographique...).

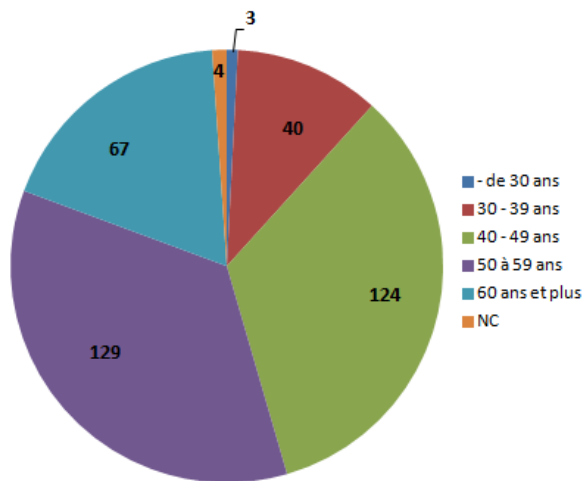
Répartition Hommes / Femmes



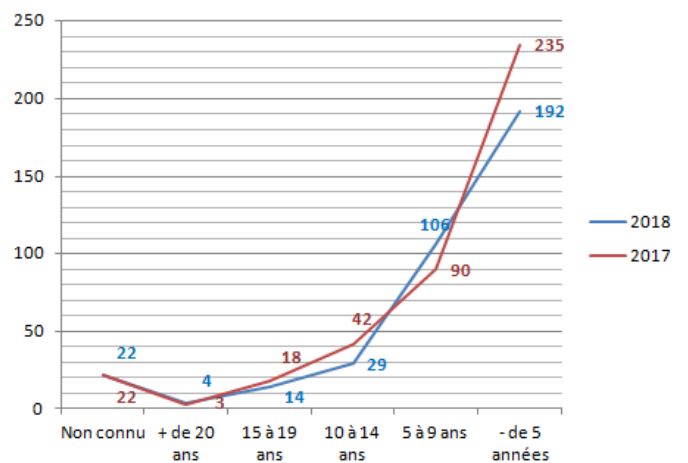
Répartition par catégorie



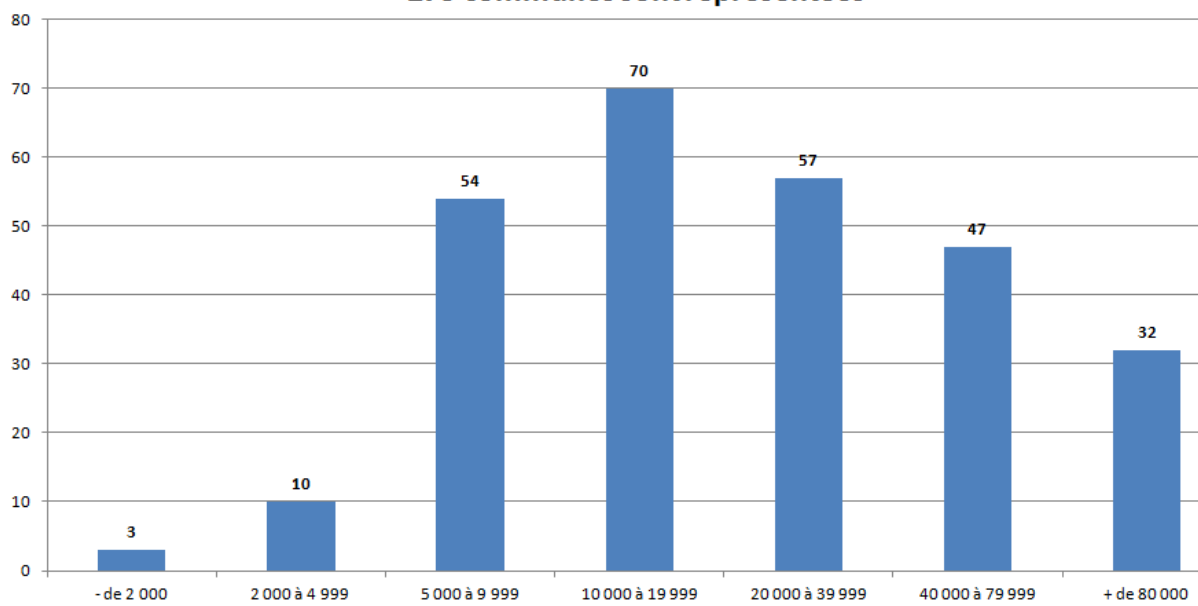
Répartition par Age



Répartition années de cotisation



273 communes sont représentées



Le collège national est composé de 9 membres :

- Denis GUIHOMAT (CCAS de Tours)
- Isabelle VATINEL (CCAS de Cherbourg-Octeville)
- Michel CABRIT (CCAS de Clermont-Ferrand)
- Claudine PAILLARD (CCAS de Rennes)
- Jocelyne LANNEAU (CCAS de Fontenay-sous-Bois)
- Nans MOLLARET (CCAS de Besançon)
- Marie-Françoise VEZIN (CCAS de Colombes)

3 sièges sont à pourvoir :

- Michel CABRIT – Mandat à échéance
- Départs de Pierre LESPINASSE et de Mireille RIGAL

Michel CABRIT est candidat à sa propre succession. Deux collègues sont candidats : Denis ADDAD (CCAS de Tours) et Laurent RAVIER (CCAS de Cannes).

Les candidatures sont mises aux voix et adoptées à l'unanimité.

L'ANCCAS dispose d'une représentation au Conseil d'administration de l'UNCCAS avec 7 membres qui ont voix consultative. A savoir : Denis GUIHOMAT, Nans MOLLARET, Jocelyne LANNEAU, Isabelle VATINEL, Anne-Marie TRUJILLO, Michel CABRIT, Claudine PAILLARD.

Activité des régions

Chaque délégué régional présente l'activité de sa région et les nouveaux adhérents de 2018.

Le collège régional est composé de :

Auvergne-Rhône Alpes : Samuel NUNEZ

Bourgogne-Franche Comté : Laurent HOAREAU

Bretagne : Claudine PAILLARD

Centre-Val de Loire : Marylène PAILLIER

Grand-Est : Céline PARANT

Haut de France : Catherine GIRARD

Ile de France : Brigitte COURBEZ – Marie-Françoise VEZIN

Normandie : Anne-Sophie FAELCHLIN - Karine LEBOUVIER

Nouvelle Aquitaine : Philippe MAENNEL - Pascale RICAUD - Anne HENNEQUIN

Occitanie : Patricia MANI ESLAVA

Pays de la Loire : Françoise RENOUE

Provence Alpes Côte d'Azur : Anne Marie TRUJILLO

Guadeloupe :

Guyane :

Mayotte : Ambouharia ABDYOU

Martinique : Ghislaine GEGAL

Réunion : Jacques LOMBARDIE

Les activités régionales sont les suivantes :

Auvergne – Rhône-Alpes :

- ✓ Le 29 novembre 2017 : journée régionale
- ✓ Le 6 mars 2018 : participation au forum des achats
- ✓ Le 3 avril 2018 : rencontre avec Edenred
- ✓ Le 1^{er} juin 2018 : journée régionale

Bourgogne – Franche-Comté :

- ✓ Le 29 novembre 2017 : participation à la journée d'information et de réflexion sur la domiciliation organisée par l'UDCCAS du Doubs

Bretagne – Pays de la Loire :

- ✓ Le 8 novembre 2017 :
 - Transfert de la gestion d'un EHPAD d'un CCAS vers une structure associative : objectifs, obstacles, freins, avantages...
 - Les problématiques de l'élection de domicile.
- ✓ Le 18 avril 2018 :
 - Accessibilité aux professionnels de santé : quelle action des villes et CCAS ?
 - Présentation par Edenred de son étude «Bien-être au travail»

Centre – Val de Loire :

- ✓ Le 27 novembre 2017 : Rencontre au CCAS de Châteauroux : Visite de la Résidence Isabelle regroupant 3 établissements (Résidence pour séniors, maison relais séniors et EHPAD Saint-Jean) – Présentation de la démarche MONALISA – Présentation Edenred « Baromètre du bien-être au travail ».

Grand Est :

- ✓ Le 10 novembre 2017 : L'ANCCAS fait son cinéma : diversité des solidarités, du projet à l'action
- ✓ Le 20 avril 2018 : L'accès aux droits : on en parle avec l'ANCCAS

Hauts de France :

- ✓ Le 10 juillet 2017 : Rencontre régionale à Lille sur le thème du numérique : « la stimulation de pratiques solidaires dans le cadre de la lutte contre l'illectronisme ».
- ✓ Le 9 novembre 2017 : participation au forum des achats publics d'Amiens
- ✓ Le 16 novembre 2017 : participation à la réunion inter-UDCCAS à Arras, avec la prise en charge des repas pour les cadres ANCCAS.
- ✓ Le 6 décembre : visite commune à Saint-Denis (95) pour analyser la dématérialisation du dispositif domiciliation
- ✓ Le 16 février : co-animation de l'atelier SIILAB sur l'inclusion numérique à Arras

15 communications aux adhérents ANCCAS des Hauts de France portant sur la vie du réseau (relance adhésions, envoi de la lettre, informations et invitations à des événements de la région, appel à projet, ...)

- Mise à jour du fichier
- Adhésions au réseau
- Envoi des exemplaires de la lettre de l'ANCCAS
- Invitation au forum des Achats publics du 09/11 à Amiens
- Proposition de rencontre sur le congrès UNCCAS 2017 à Reims
- Sollicitation contribution édito La Gazette Santé Social
- Réunion inter-UDCCAS le 16/11 à Arras
- Invitation journée d'échanges sur le thème « mobilité et insertion professionnelle » à Arras le 21/11
- Actes des 40èmes rencontres de l'ANCCAS à Cabourg
- Visite domiciliation à Saint Denis le 06/12 - Proposition de visite commune
- Vœux 2018 déléguée régionale
- Invitation à la concertation régionale autour de l'inclusion numérique dans les Hauts-de-France au SIILAB le 16/02/2018
- Diffusion AMIs ANCCAS au réseau régional
- Diffusion candidature spontanée
- 41^{èmes} Rencontres de Saint-Raphaël

Mise à jour du fichier des CCAS de + de 5000 habitants

Nouvelles adhésions 2018 :

- Chrystelle CUVILLIEZ, Directrice du CCAS de Raimés (59)
- Virginie GRALL BOURSIER, Directrice adjointe du CCAS de Beauvais (60)
- Jérémy SULKOWSKI, Directeur du CCAS d'Arras (59)
- Astrid GINGA, Chef d'unité actions collectives au CCAS d'Amiens (80)

Participation de votre déléguée régionale, membre du bureau aux Conseils d'Administration de l'ANCCAS et aux rencontres nationales à Paris :

- ✓ Le 16 octobre 2017 : Conseil d'Administration
- ✓ Le 12 décembre 2017 : Conseil d'Administration
- ✓ Le 23 janvier 2018 : Conseil d'Administration
- ✓ Le 20 février 2018 : Conseil d'Administration
- ✓ Le 25 avril 2018 : Conseil d'Administration et Copil ANDASS

Ile de France :

- ✓ Le 31 juillet 2017 : Contribution des adhérents au nouveau projet associatif de l'ANCCAS
- ✓ Le 28 novembre 2017 : Présentation de « Ma Commune Ma santé et le dispositif Actiom »
- ✓ Le 16 mai 2018 : Intervention d'Edenred sur «Mettre en place un baromètre du bien-être au travail»

Martinique :

- ✓ Le 22 décembre 2017 :
 - Microcrédit personnel – Offre de partenariat de RISHOMME avec les CCAS
 - Présentation de la plate-forme «Dites-le nous en une seule fois» créée par le CAF Martinique
 - Actualisation de la plate-forme d'échange des directeurs/responsables
 - Point sur la participation financière le CTM (ex CG) aux frais de fonctionnement des CCAS
 - Instruction des aides légales / CTM : les changements introduits par la collectivité territoriale de Martinique
 - Le 29 janvier 2018 : Formation : comment mieux exploiter les données de l'ABS – Intervention d'Hervé GUERY
- ✓ Le 16 mars 2018 :
 - Présentation de la construction du Réseau des directeurs de CCAS et adhésion à l'ANCCAS
 - Activation de la E communauté thématique du CNFPT par le Cadre pédagogique du CNFPT en charge du secteur social et médico-social
 - Bilan du chantier formation ouvert avec le CNFPT

Mayotte :

- ✓ Réunion de présentation des dispositifs DAI du conseil départemental de Mayotte
- ✓ Réunions avec différents partenaires : NARIKE MSADA – MDPH-ADAPEI – EDM
- ✓ Projet de convention avec le Conseil départemental et projet de convention avec la DGFIP
- ✓ Réunion avec la DJSCS et l'UDAF : Médaille des familles
- ✓ Réunion UNCCAS : PASS PALAS
- ✓ Réunion avec l'APAJH : Présentation mission Handicap et guidance parentale
- ✓ Septembre 2017 : Réunion avec l'IEDOM : Surendettement – comprendre la procédure

Normandie :

- ✓ Le 12 janvier 2017 : réunion sur le thème : temps de travail avec la présence d'un juriste du CDG14
- ✓ Le 27 avril 2017 : réunion qui a permis d'aborder les situations d'incurie dans le logement avec la présence d'une psychologue
- ✓ Le 6 septembre 2017 : Réunion sur les Résidences autonomie
- ✓ Le 28 septembre 2017 : Retour sur les rencontres de Cabourg et échanges sur différents thèmes d'actualité et sur les mutuelles solidaires
- ✓ Le 13 octobre 2017 : Réunion pour évoquer les difficultés rencontrées face au dispositif Fonds Social Européen
- ✓ Le 7 novembre 2017 : Participation des adhérents de l'ANCCAS à la journée organisée par l'UDCCAS de Seine Maritime sur les Résidences autonomies
- ✓ Le 16 novembre 2017 : Organisation d'une journée sur la lutte contre le non recours – Intervention de plusieurs organismes et CCAS dont l'Odenore, la CPAM, l'AG2R, le Crédit agricole
- ✓ Le 13 décembre 2017 : Bilan 2017 et perspectives 2018
- ✓ Le 21 décembre 2017 : Rencontre avec l'Hôtel du département de Seine Maritime sur l'outil OSA utilisé dans le cadre du Fonds Social Européen
- ✓ Le 18 janvier 2018 : Retour sur le CA de l'ANCCAS et sur la journée thématique de novembre 2017 et point d'avancement sur la création des UDCCAS
- ✓ Le 10 avril 2018 : Réunion du groupe « rural » - Fonds Social Européen
- ✓ Le 19 avril 2018 : réunion sur le numérique qui a généré beaucoup d'échanges et de questionnements. Intervention d'une animatrice territoriale de Monalisa le matin.

Nouvelle aquitaine :

- ✓ Le 26 avril 2018 : journée régionale avec l'intervention d'Edenred sur «Comment mettre en place un baromètre du bien-être au travail dans nos structures ?»

Réunion :

- ✓ Journée rencontre de la délégation à l'initiative du groupe Edenred : présentation des outils de la filière Silver-Economie
- ✓ Journée séminaire sur le dispositif «une réponse accompagnée pour tous» organisée par la CREAIOI
- ✓ Journée d'actualité sur la loi d'Adaptation de la Société au Vieillessement organisée par le CNFPT
- ✓ Journées de formation organisées par le CNFPT sur le thème «Vieillessement : enjeux, conséquences et stratégies pour l'aménagement, l'habitat et la santé à la Réunion»
- ✓ Journée de formation sur le micro crédit social en partenariat avec l'UDCCAS de la Réunion
- ✓ Participation au forum sur les «Assises des Outre-mer» à l'initiative du Préfet de La Réunion
- ✓ Co organisateur du Symposium scientifique international Gérontologie et société de l'Océan Indien «Le défi du vieillissement» à l'Université de La Réunion
- ✓ Participation aux réunions partenariales sur la Convention d'Appui aux Politiques d'Insertion (CAPI) en partenariat avec le Département, l'Etat, Pôle emploi, la CGSS...
- ✓ Animation par Arrondissement sur le dispositif «Chèque Energie» en partenariat avec EDF

La taille de certaines régions représente une réelle difficulté pour la tenue de réunions et il semble utile, dans les nouveaux statuts, de prendre en compte cette réalité.

L'Assemblée générale est informée des différentes interventions et participations de l'ANCCAS :

- Participations et représentations :

- ✓ Haut Conseil en travail social
- ✓ Journée de l'ANDASS
- ✓ Journées du Syndicat des DGS
- ✓ Prix territoriaux de la GMF

- Interventions :

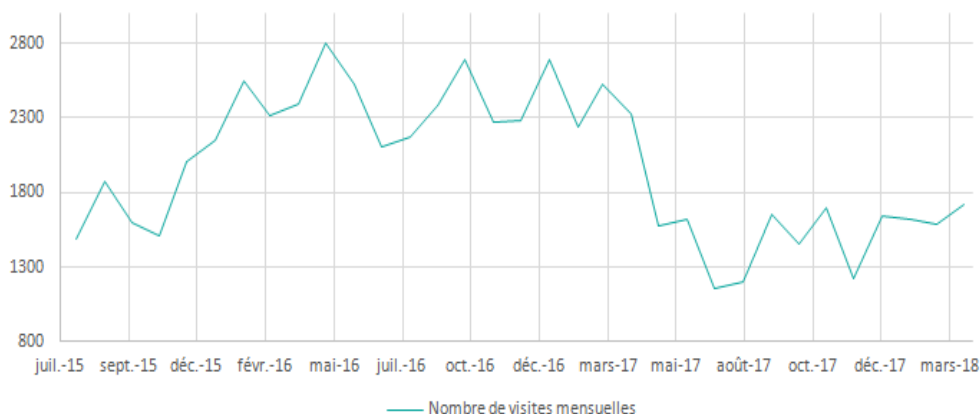
- ✓ Intervention auprès du Ministre de la Solidarité sur la tarification des EHPAD
- ✓ Rencontre avec la CNSA sur les besoins en formation
- ✓ Rencontre avec l'INSET d'Angers au cours d'un Conseil d'administration
- ✓ Signature d'une pétition contre la suppression des emplois aidés

Pour le Haut Conseil en travail social l'ANCCAS n'est représentée qu'au travers de la présence de l'UNCCAS. Toutefois, Marie-Françoise VEZIN participera au groupe de travail sur l'ancrage territorial pour favoriser la représentation du travail social.

- Partenariats

Sur les nouveaux partenariats (ICAD, Ma Résidence.fr...), Denis GUIHOMAT évoque le travail accompli avec AG2R La Mondiale qui a abouti aux «AMI de l'ANCCAS». Pour une première année et malgré un délai relativement contraint 28 dossiers ont été reçus et 5 lauréats seront désignés.

Fréquentation du site Internet :



**AVEC UNE MOYENNE DE
6,5 PAGES VUES PAR VISITE**

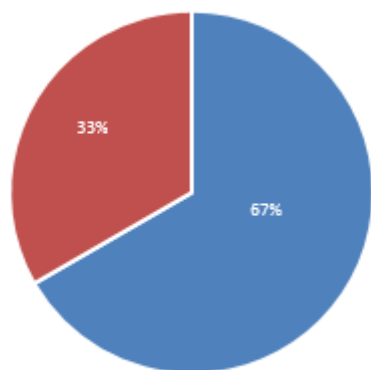
entre avril 2016 et avril 2017

**(5 pages vues par visite sur la
période précédente)**

On note une baisse de fréquentation du site Internet et du forum, où trop de questions restent sans réponse. Un travail de dynamisation sera nécessaire.

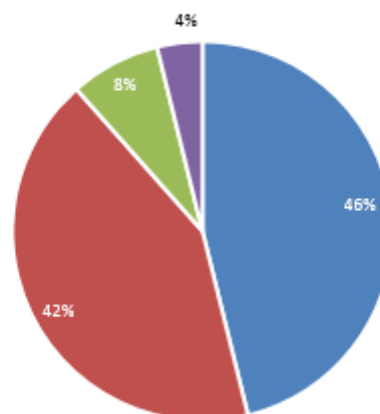
Bilan assurance GMF :

Répartition des sinistres



■ Sinistres garantis ■ Sinistres non garantis

Répartition des Sinistres
Par dominantes



■ Administratif ■ Défense Pénale ■ Travail ■ Pénal

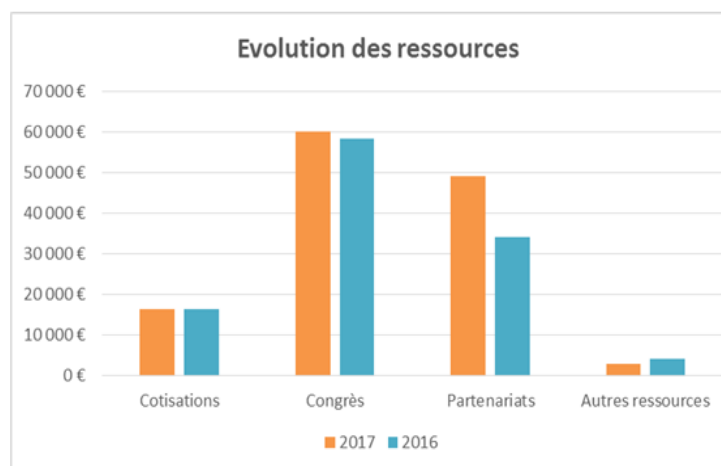
Récapitulatif du 01/05/2015 au 30/04/2018	Prix unitaire	Nombre	En euros
Charge sinistres : provisions en cours			6 698 €
Charge sinistres : dépenses réalisées			9 326 €
Frais de gestion des dossiers garantis	600,00 €	9	5 400 €
Frais Téléconsultations	25,00 €	21	525 €
Total charges sinistres			21 949 €
Cotisation HT sur la période			34 950 €
Rapport sinistre/cotisation sur la période			62,80%
Frais de gestion et d'administration : forfait 10 %			3 495 €
Total charges sur la période			25 444 €

Monsieur CABRIT fait un point sur le fonctionnement de l'assurance souscrite auprès de la GMF. L'aide proposée est graduée, d'un simple renseignement téléphonique à l'appui d'un avocat dans un contentieux. Le nombre de sollicitations s'est réduit ces dernières années et le solde du contrat est à nouveau positif, ce qui mériterait une négociation avec la GMF. Jacques LOMBARDIE évoque le fait que certains collègues ont des difficultés pour accéder à ces prestations.

Bilan financier :

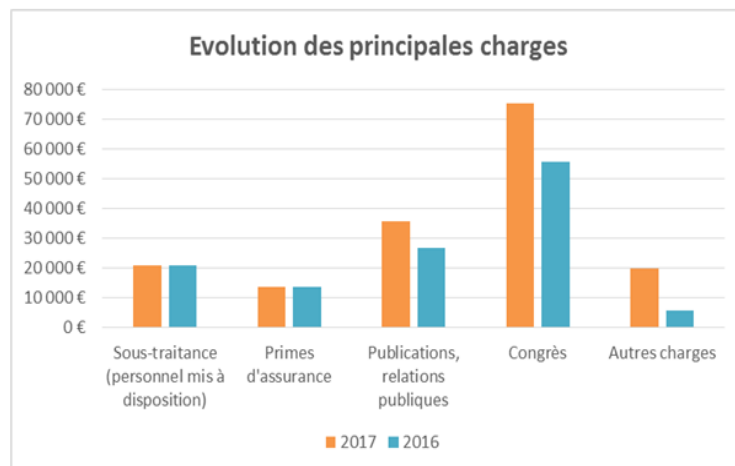
Actif	31/12/2017	31/12/2016	Passif	31/12/2017	31/12/2016
Immobilisations			Fonds Associatifs	91 301	128 444
Dont Investissements			Provisions et Fonds dédiés		
			Emprunts et dettes financières		
Stocks et Autres créances	35 717	16 327	Fournisseurs	25 012	21 438
Subvention à recevoir			Dettes fiscales et sociales		
			Autres dettes	1 259	5 091
Trésorerie Nette	81 855	138 645			
Total	117 572	154 973	Total	117 572	154 973

Dont Résultat
 31/12/2017 : -37 142
 31/12/2016 : -9 859



Evolution des ressources

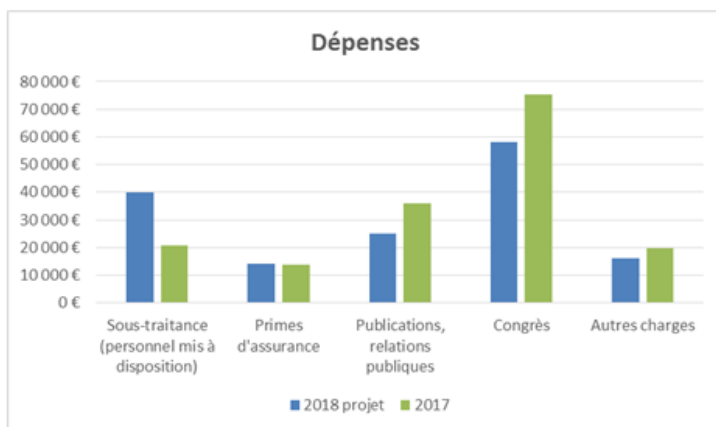
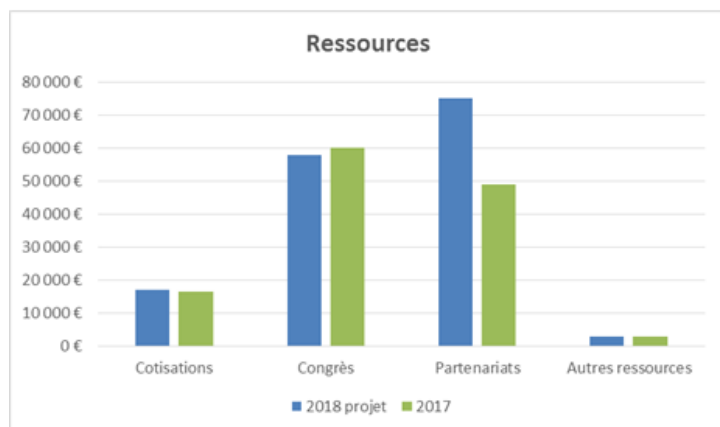
	2017	2016
Cotisations	16 416 €	16 427 €
Congrès	60 190 €	58 430 €
Partenariats	49 019 €	34 200 €
Autres ressources	3 014 €	4 126 €
TOTAL ENCAISSEMENTS	128 639 €	113 183 €



Evolution des dépenses

	2017	2016
Sous-traitance (personnel mis à disposition)	20 900 €	20 900 €
Primes d'assurance	13 754 €	13 778 €
Publications, relations publiques	35 914 €	26 689 €
Congrès	75 341 €	55 895 €
Autres charges	19 873 €	5 781 €
TOTAL	165 782 €	123 043 €

2017 aura été exceptionnelle en terme de dépenses pour le congrès car la célébration des 40^{ème} rencontres a impacté notre équilibre financier. Bien que les recettes, notamment de partenariat, aient évoluées le résultat 2017 est négatif de 37 143 euros.



Ressources	2018 projet	2017
Cotisations	17 000 €	16 416 €
Congrès	58 000 €	60 190 €
Partenariats	75 000 €	49 019 €
Autres ressources	3 000 €	3 014 €
TOTAL	153 000 €	128 639 €

Dépenses	2018 projet	2017
Sous-traitance (personnel mis à disposition)	40 000 €	20 900 €
Primes d'assurance	14 000 €	13 754 €
Publications, relations publiques	25 000 €	35 914 €
Congrès	58 000 €	75 341 €
Autres charges	16 000 €	19 873 €
TOTAL	153 000 €	165 782 €

RESULTAT	2018 projet	2017
	-	-37 143 €

Pour 2018 l'équilibre budgétaire devrait être atteint, à la fois en réduisant certaines dépenses (Arrêt du dispositif Ki&Ki) et en augmentant nos recettes de partenariat.

Les comptes 2017 et le budget 2018 sont adoptés à l'unanimité

Réflexions sur le projet associatif

Denis GUIHOMAT évoque le travail entrepris ces derniers mois. Il précise qu'une enquête a été menée auprès des adhérents, que des entretiens individuels ont été réalisés et que le groupe de travail s'est saisi du processus.

Jean-Baptiste ROY en charge de ce projet rend compte des éléments recueillis qui sont les suivants :

- Une meilleure reconnaissance du réseau
- De nouveaux liens à construire
- Des passerelles pour les adhérents
- Valoriser les CCAS ruraux et de villes moyennes, et les aider davantage
- Des thématiques mieux abordées
- Rapprocher les professionnels qui interviennent sur les mêmes problématiques locales
- Clarifier les périmètres des Réseaux
- Maintenir les forces actuelles du Réseau
- Gagner en technicité et en productivité
- Permettre de dynamiser les Délégations régionales

Il fait état des forces et des faiblesses du réseau et propose 7 axes de travail à savoir :

- Accueillir et attirer les nouveaux adhérents ;
- Réfléchir à la Gouvernance du réseau (organisation territoriale du Réseau, délégations régionales, travail à distance, etc.) ;
- Développer et valoriser les outils de communication (Stratégie de communication) ;
- Augmenter les productions et les échanges ;
- Se positionner vis-à-vis des autres Réseaux ;
- Adopter une stratégie financière et budgétaire ;
- Consolider le réseau des partenaires.

Denis GUIHOMAT insiste sur la nécessité que les adhérents s'impliquent dans ce processus et participent aux différents groupes de travail qui seront mis en place.

La réflexion sur le projet associatif induit une proposition de modification des statuts qui porte sur deux points :

- Le changement de dénomination : l'«ANCCAS» deviendrait l'«ACTAS» Association des Cadres Territoriaux de l'Action Sociale.

L'ouverture de notre réseau aux Métropoles et aux Départements avec la modification de l'Article 4 «Composition» des statuts et de l'Article 2 du Titre II du règlement intérieur : «L'Association se compose de : Membres actifs (agents en activité), Membres honoraires, Retraités. **Peuvent adhérer en qualité de membres actifs, les cadres relevant des catégories A, B et C des CCAS et CIAS, et les cadres de l'action sociale des Collectivités Territoriales et des Établissements Publics de Coopération Intercommunale.**»

DÉBATS

Quid du rapport à l'ANDASS ?

L'ANDASS est composé principalement de directeurs et de directeurs adjoints des Départements. Ce ne sont pas eux qui sont concernés par notre réseau mais plutôt les cadres A, B et C qui travaillent dans les différents services.

Denis GUIHOMAT précise que l'ANDASS a été informée de cette modification.

Le paysage territorial est en train de changer, il est important de s'ouvrir aux autres, mais pour autant, il faut conserver la philosophie des CCAS/CIAS car les métropoles ne concernent pas tous les territoires.

Certains témoignent de travaux collaboratifs entre CCAS et département qui ont «changé le regard» sur les problèmes à traiter, et ouvert la perspective de solutions mutualisées.

Certains craignent que la richesse existante entre petites et grandes collectivités au sein de l'ANCCAS et les habitudes de travail en commun soient mises à mal par l'arrivée de collègues venus d'autres horizons professionnels.

La vision des CCAS/CIAS et des Départements peut être très différentes et le fait de les associer au sein d'un même réseau risque d'être délicat.

L'ouverture semble nécessaire mais vis-à-vis des collègues du département le positionnement risque d'être compliqué.

Notre horizon professionnel a changé, aujourd'hui la majorité des adhérents est salarié de villes ou d'intercommunalité et non plus de CCAS/CIAS, il est donc nécessaire d'anticiper les évolutions à venir. L'important est de partager les valeurs de l'action sociale.

Denis GUIHOMAT conclut le débat en assurant que les valeurs fondatrices de l'ANCCAS seront conservées. Il propose que l'acronyme ACTAS soit souligné d'une phrase précisant «Réseau National des Cadres Territoriaux de l'Action Sociale».

Le projet de modification des statuts est mis aux voix :

- Contre : 6**
- Abstention : 14**
- Pour : 95**

La modification de l'Article 4 «Composition» des statuts et de l'Article 2 du Titre II du règlement intérieur : «L'Association se compose de : Membres actifs (agents en activité), Membres honoraires, Retraités. **Peuvent adhérer en qualité de membres actifs, les cadres relevant des catégories A, B et C des CCAS et CIAS, et les cadres de l'action sociale des Collectivités Territoriales et des Établissements Publics de Coopération Intercommunale.**» est adoptée.

L'ordre du jour l'Assemblée générale étant épuisé, la séance est levée.